



L'Adie et ses partenaires m'ont dit oui !

DU 28 MAI AU 1^{er} JUIN

L'ADIE ET SES PARTENAIRES SE MOBILISENT POUR L'ENTREPRENEURIAT À MAYOTTE !

Après une crise sociale sans précédent qui a complètement paralysé l'économie de l'île en ce début d'année 2018, l'Adie et ses partenaires souhaitent se mobiliser pour accompagner la relance de l'économie mahoraise et soutenir l'entrepreneuriat.

Ainsi, les salariés de l'Adie et de ses partenaires (BGE, Cabinet Mahorais de Conseil, CCI, CMA, Créa-Pépites, Énergies Alternatives, la Couveuse Oudjérébou et Pôle Emploi) iront à la rencontre du public pour rendre l'entrepreneuriat accessible à tous, via cinq jours d'actions de proximité.

Mamoudzou, le 23 avril 2018

UNE SEMAINE POUR RENDRE L'ENTREPRENEURIAT ACCESSIBLE À TOUS

Une semaine de sensibilisation pour encourager le passage à l'acte vers la création d'entreprise, ou soutenir le développement d'entreprises mahoraises, avec la tenue d'événements de proximité tout autour de Mayotte, du 28 mai au 1^{er} juin.

Parce que des barrières de toute nature peuvent inhiber l'envie d'entreprendre et bloquer les personnes qui n'ont les clés d'entrée, encore plus dans un contexte de sortie de crise, cette semaine d'information portera le message que l'octroi d'un Oui peut débloquer des situations et servir de marchepied à ceux dont le projet n'a pas accès au crédit bancaire.

Parmi les plus de 1 000 personnes qui ont créé ou développé leur entreprise en 2017 avec un microcrédit de l'Adie, plus de 25% ont choisi de le faire alors qu'ils étaient bénéficiaires des minima sociaux, preuve en est que ce pied à l'étrier proposé par l'Adie et ses partenaires donne accès à la création d'entreprise, quels que soient ses ressources, son lieu de résidence ou ses diplômes.

Afin d'apporter des réponses personnalisées aux personnes qui se questionnent sur la création ou le développement de leur entreprise, qui sont riches de leurs idées mais qui n'ont pas nécessairement de moyens, **l'Adie et ses part-**

-naires proposeront des ateliers sur la création d'entreprise, des entretiens individuels avec des professionnels de chaque structure, ou encore des webconférences gratuites.

Réunis le temps de cette campagne, l'ensemble des structures de soutien à l'entrepreneuriat de Mayotte apporteront les réponses aux questions des entrepreneurs du territoire ; qu'il s'agisse d'aide au montage de son projet, du financement de son activité, ou encore d'accompagnement au développement ; et bien sûr toutes les informations utiles sur le microcrédit de l'Adie et ses solutions de coaching et formations.

Programme détaillé de l'événement :

Chaque jour de 8h30 à 13h.

- Lundi 28 mai** : à l'agence Adie de Mamoudzou
- Mardi 29 mai** : place de la Mosquée, quartier de la Vigie en Petite-Terre
- Mercredi 30 mai** : à la MJC de Mroalé, Tsingoni
- Judi 31 mai** : à l'agence Adie de Chirongui
- Vendredi 1 juin** : à l'agence Adie de Chiconi

En présence de :



CONTACT PRESSE

Emmanuel LEGRAS - elegras@adie.org - 06 39 69 79 50 - 02 69 61 00 00

1 / 2



@Adieorg

DU 28 AU 1^{er} JUIN

« MESURES D'URGENCE ET PLAIDOYER POUR SOUTENIR LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE MAHORAISE »

MESURES D'URGENCE : SOUTIEN DE L'ÉTAT ET NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Suite à la crise sociale qui a paralysé l'île de Mayotte durant 7 semaines, l'Adie en tant qu'acteur de soutien à l'économie, s'est mobilisé pour adapter et simplifier ses conditions d'accès au microcrédit afin de soutenir le plus grand nombre de micro-entrepreneurs à se redresser. Ces mesures ont pu être prises grâce au soutien de nos partenaires, et notamment de l'Etat, qui avec l'implication de l'Agence Française de Développement a consenti à mettre en place un fonds de prêts d'honneur de secours, géré par l'Adie, à hauteur de 1,4 millions d'euros. Mais également le Groupe Caisse des Dépôt, qui a donné son accord pour adosser ce même fonds à hauteur de 720 000 € supplémentaires.

Ces prêts d'honneur, adossés aux microcrédits Adie, permettront de financer les besoins en fonds de roulement et en quasi-fonds propres des micro-entrepreneurs, pour accompagner leur relance et la pérennisation de leur emploi.

LE #MÉGAPHONEADIE

Se faisant le porte-voix des entrepreneurs qu'elle accompagne, souvent invisibles dans le débat et les politiques publiques sur l'entrepreneuriat, l'Adie a remis à Bruno Lemaire, à l'occasion de l'anniversaire de ses 30 ans « Le Mégaphone » et obtenu une première victoire avec l'annonce de mesures constituant des avancées notables.

Juste avant les débats parlementaires autour des réformes relatives au régime social, à l'assurance chômage et l'accès à la formation des entrepreneurs, l'Adie poursuit son plaidoyer en lançant en régions une vaste campagne de plaidoyer auprès des députés et des décideurs autour des problématiques régionales.

« En tant que micro-entrepreneur, j'ai l'impression au quotidien d'être quantité négligeable. C'est désagréable. Je considère pourtant avoir ma place dans le paysage des entreprises, autant que ça a une start-up ou une entreprise de mille salariés. »

Sophie, 37 ans, créatrice d'une boutique de cadeaux dans les Vosges

ANNONCES DE BRUNO LEMAIRE : PREMIÈRE VICTOIRE DE L'ADIE DANS SON PLAIDOYER

Après un échange avec des entrepreneurs financés par l'Adie venus de toute la France (métropole et outremer), le Ministre de l'Économie Bruno Le Maire a annoncé l'intégration à son Plan d'action pour la croissance et le développement des entreprises (PACTE), d'une série de mesures issues du Mégaphone de l'Adie :

- suppression de la limite d'âge pour les entreprises pouvant avoir accès au microcrédit,
- incitation des banques à orienter les porteurs de projet n'ayant pas accès au crédit bancaire classique vers une solution de microcrédit...
- suppression de l'obligation de Stage Préparatoire à l'installation,
- suppression de l'obligation d'un compte bancaire dédié pour les plus petits micro-entrepreneurs.

Certaines de ces mesures sont directement issues des expérimentations en cours à Mayotte, territoire pionnier pour l'Adie, notamment avec dé plafonnement du microcrédit à 15 000€, et le relèvement de l'âge des entreprises éligibles au microcrédit à 10 ans !

Suivez le #MégaphoneAdie sur #OnlAdieàElysée et #OnlAdieàMayotte



CONTACT PRESSE

Emmanuel LEGRAS - elegras@adie.org - 06 39 69 79 50 - 02 69 61 00 00

2/2



@Adieorg